

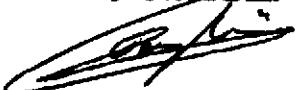
11159

SOUUDAN FRANCAIS
TRAVAUX PUBLICS
2^{EME} ARRONDISSEMENT
HYDRAULIQUE & ELECTRICITE

**RAI PORT D'ACTIVITE
DE LA MISSION d'ETUDE ET d'AMENAGEMENT du NIGER**

Damako, le 16 JUIN 1955
L'Ingénieur Principal, Chef du
2^{ème} Arrondissement

A. PAUPPIN



Le présent rapport a pour objet de décrire l'activité de la Mission d'Etude et d'Aménagement du Niger et les résultats qu'elle a obtenus jusqu'à ce jour.

L'exposé s'en tiendra au cadre d'un compte-rendu d'ordre général. On pourra consulter par ailleurs les rapports, notes et documents détenus par le Service de l'Hydraulique du Soudan et dont la liste figure à la fin de ce rapport.

Successivement seront traités les points suivants :

- 1°) Historique et Organisation de la Mission
- 2°) Hydrologie et Hydrographie X
- 3°) Barrage du Niandan
- 4°) Section Bamako-Koulakoro
- 5°) Delta intérieur
- 6°) Hydraulique Agricole X
- 7°) Aménagements portuaires X
- 8°) Contrôle de la navigation
- 9°) Hydrologie Superficielle Y

HISTORIQUE ET ORGANISATION

La Mission d'Etude et d'Aménagement du Niger a été créée par arrêté général N° 1286 du 19 Février 1954, de M. le Haut-Commissaire de la République en A.O.F.

L'objectif assigné à la Mission consiste à procéder à toutes études et tous travaux, afin de tirer part des ressources du Fleuve au point de vue multiple de l'amélioration de la navigation, de l'exploitation de l'énergie hydro-électrique et de la production agricole et pastorale.

En 1952 et en 1953, les moyens dont la Mission a disposé ont été très réduits et les effectifs n'ont jamais dépassé 4 agents, soit 2 Ingénieurs, un géomètre et un agent technique.

A titre de comparaison, la seule Mission Hydrographique Roussilhe qui a fonctionné sur l'Oubangui de 1910 à 1914, ne comprenait pas moins de 25 Européens dont 6 Officiers ou Ingénieurs.

Jusqu'à la fin de 1953, c'est par une simple commodité de langage que l'on peut faire état d'une Mission d'Etude et d'Aménagement du Niger ; il serait plus juste de parler d'éléments avancés de cette Mission.

Ce n'est que depuis cette date, à la suite de nos demandes instantanées en 1952 et 1953, qu'un effort particulier de recrutement a été développé en faveur de la Mission qui a vu ses effectifs progressivement étoffés, sans qu'actuellement encore l'ensemble de ses besoins soient pleinement satisfaits.

Administrativement, la Mission constitue une Section du 2ème Arrondissement des Travaux Publics du Soudan et comprend actuellement 3 sous-sections, chacune d'elles étant dirigée par un Ingénieur.

- 1°) Une sous-section hydrologique chargée de l'Etude du régime du Fleuve.
- 2°) Une sous-section hydrographique chargée du levé du lit du Fleuve et de la vallée ainsi que du balisage.

3°) Une sous-section d'Etudes Générales, chargée de l'exploitation des renseignements obtenus par les deux sous-sections précédentes, et de l'étude des différents problèmes généraux que pose l'aménagement du Fleuve.

La Sous-Secti~~on~~ de l'Hydraulique Fluviale bénéficie en matière administrative et comptable de l'organisation du 2^e Arrondissement et des services d'une Brigade topographique également rattachée au 2^e Arrondissement.